

Déclaration liminaire FNEC-FP FO79 F3SCT D79 du 8 octobre 2024



Madame la Directrice Académique,

On ne le répétera jamais assez mais le gouvernement Barnier est le produit d'une situation politique inédite en France (d'autres pays en ont malheureusement l'habitude), celle d'un véritable déni démocratique. Les perdants, ceux qui ont été très majoritairement désavoués par les électeurs, gouvernement sans vergogne.

Sans surprise, à l'occasion de son discours de politique générale, le Premier ministre Barnier a confirmé le coup de force du président Macron contre les revendications qui se sont exprimées depuis des mois dans les mobilisations et dans les urnes.

Poursuite et aggravation de l'austérité avec au programme des coupes budgétaires, voire de nouvelles « réformes », dans la continuité de celles qui depuis des années, au nom des économies sur la dépense publique, détruisent les droits des salariés et des agents.

Cela tandis que les entreprises bénéficient, entre autres et sans aucune conditionnalité, de largesses fiscales et d'aides publiques (200 milliards d'euros par an) qui alimentent la dette et garantissent des profits records pour les actionnaires (plus de 140 milliards de bénéfices pour les seules entreprises du CAC 40). Cette politique nous coûte « *un pognon de dingue* » (dixit M. Macron) et est la véritable et unique cause tant de la dette que des déficits publics.

Aucune annonce non plus sur la nécessaire augmentation du point d'indice pour faire face à l'effondrement du pouvoir d'achat des fonctionnaires (-28% depuis 2000).

Quant à l'annonce sur une revalorisation du SMIC de 2 % dès le 1er novembre, cette aumône (27 euros mensuels) était de toute façon prévue au 1er janvier 2025.

Concernant la réforme des retraites Macron-Borne, le Premier ministre propose aux « partenaires sociaux de réfléchir à des aménagements, raisonnables et justes, de la loi », balayant d'un revers de main les puissantes mobilisations de 2023. Pour FO, il n'y a pas d'« aménagement » possible : nous revendiquons l'abrogation de cette réforme car nous sommes opposés, comme l'immense majorité de la population, au recul de l'âge de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisation.

Concernant l'École, M. Barnier ne compte pas remettre en question la politique de suppressions de postes et les contre-réformes engagées depuis des années.

Aucune réponse aux revendications urgentes, sinon qu'il veut poursuivre l'inclusion systématique et sans moyen des élèves en situation de handicap et remédier au « remplacement des professeurs absents »... en faisant appel aux enseignants retraités !

Alors que le budget 2025 se prépare, un rapport réalisé par l'Inspection générale de l'Éducation est paru. Ce rapport commandé par Matignon envisage plusieurs scénarii pour effectuer de nouvelles coupes budgétaires à l'Éducation nationale, sous prétexte de « déclin démographique ». Il propose des pistes de travail complètement hors-sol et d'une brutalité inouïe avec la fermeture de près de 2 000 écoles afin de récupérer 5 000 postes d'enseignants. Une véritable hécatombe, en particulier en milieu rural où la fermeture d'une école signifie la mort du village. Il s'agirait également de s'en prendre à l'Éducation prioritaire en remettant en cause les effectifs plus allégés dans les classes.

Cette première F3SCT-D se tient suite à une rentrée sans ministre de l'Éducation nationale puis la nomination tardive d'une ministre plutôt spécialisée dans la défense nationale et affublée d'un ministre de la réussite scolaire, grand promoteur de l'enseignement catholique... le sabre et le goupillon, en quelque sorte !

Dans le premier degré, cette rentrée ressemble à celles des années précédentes dans son aspect le plus négatif avec la mise en place élargie des évaluations nationales du CP au CM2. Ces évaluations chronophages n'ont aucun intérêt pour les enseignants qui sont capables d'évaluer eux-mêmes leurs élèves.

Les directeurs doivent toujours faire face à une charge de travail énorme. Cette pression ne cesse d'augmenter avec toujours plus d'évaluations. Désormais, à PPCR, s'ajoutent les évaluations d'école, toujours sans fondement réglementaire ainsi que les évaluations des directeurs, qui les placent de fait sur un siège éjectable.

Les collègues sont constamment sollicités pour des heures de concertation, de préparation et d'entretien. Nous rappelons que ces heures si elles se déroulent hors du temps de classe, doivent être prises sur les 108h et ne pas s'ajouter à leurs ORS.

Dans le second degré, l'alignement des emplois du temps pour mettre en place les groupes de niveaux détériore les emplois du temps des enseignants. Ce fonctionnement impacte aussi les élèves et particulièrement ceux de 6°. Leur besoin de repère et de stabilité que leur offrait le groupe classe avec un professeur de français et un professeur de maths a volé en éclat.

Nous sommes d'ores et déjà alertés par des enseignants et des AESH concernant l'inclusion systématique sans moyen d'élèves qui ont des besoins autres, qui n'ont pas assez d'accompagnement d'AESH ou pour lesquels la scolarisation à plein temps en classe ordinaire ne répond pas à leurs difficultés voire est souvent

maltraitante.

Dans notre département, depuis le début de l'année scolaire, en 26 jours de classe, le registre santé sécurité au travail a été renseigné 32 fois par des collègues enseignants ou AESH. 25 occurrences concernent des faits de violence, de menaces sur les agents. Au-delà des chiffres, c'est une réalité de violence quotidienne et insupportable que subissent les enseignants et AESH. Parmi les alertes, nous pouvons lire : « il me frappe régulièrement, il m'insulte, (...) j'espère ne pas garder de séquelles. » ; « cette situation m'affecte énormément car j'ai pas les compétences requises pour m'occuper convenablement de lui, et plus malgré tous mes efforts, je ne note aucune amélioration, ou évolution. » ; « (l'élève) se met au sol et donne un coup de pied au visage (à la tempe) de M. M. » ; ...

L'inclusion systématique sans moyen met les personnels et les élèves en souffrance. Si les élèves à besoins particuliers ont le droit à l'instruction, certains ont aussi et surtout besoin de soins avec des équipes médicales dans des lieux adaptés. Les enseignants ne sont pas des soignants et dans bien des cas ni leur bonne volonté, ni leur dévouement ne suffisent à gérer des situations qui dépassent largement leur champ de compétences. Comment dans ces conditions promettre aux familles un accueil digne des élèves en situation de handicap ? Comment dans ces conditions permettre aux enseignants et AESH d'exercer leur métier en respectant leur santé mentale et physique et leur sécurité ?

Merci de votre attention.